

# PROCÈS-VERBAL

## d'Enquête de commodo et incommodo

L'an 1902, le 16 mai à huit heures du matin.

Je soussigné CONSTANT POLET, commissaire de police de la Ville d'Andenne, délégué à l'effet de procéder à une information de commodo et incommodo

*Vu la demande de la société anonyme des  
Fonderies d'Andenne, tendant à obtenir  
l'autorisation d'établir un cricubain pour  
une saison, dans un terrain lui appartenant  
long de la muraille, derrière ses établissements.  
Vu l'arr. royal du 29-1-1863.*

Après m'être assuré que cette information avait été annoncée conformément aux instructions sur la matière, me suis rendu à l'Hôtel de Ville, lieu indiqué pour recevoir les oppositions ou observations à *cette demande*

Et à *sept heures*, comme il ne s'était présenté personne et que l'heure fixée pour la clôture était arrivée, j'ai clos le présent procès-verbal.

Fait et clos à Andenne, le 16 mai 1902.

